

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
1^{er} trimestre 2024

Avril 2024

Mémo 1^{er} trim.
(évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -1,5%

Neuf

↘ -3,5%

Entretien-Rénovation

↘ -0,5%



iStock™
Credit: cyano66

EN SYNTHÈSE

L'ENTRETIEN-AMÉLIORATION IMPACTÉ À SON TOUR...

Au 1^{er} trimestre 2024, la croissance des travaux de performance énergétique est en perte de vitesse (+0,5 %, contre +1,5 % au trimestre précédent). Ce ralentissement impacte l'activité en entretien-amélioration, qui enregistre son premier recul en glissement annuel depuis la crise sanitaire (-0,5 %). En parallèle, la construction neuve est, ce trimestre encore, en difficulté, bien que le recul soit en glissement annuel moins rapide qu'au trimestre précédent (-3,5 %). Ainsi, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule de 1,5 % en glissement annuel.

Les perspectives dégradées pour l'année 2024 se confirment. Au 1^{er} trimestre 2024, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment diminue de 1,5 % en volume par rapport au 1^{er} trimestre 2023, même évolution qu'au 4^e trimestre 2023. Les carnets de commandes à la fin du 1^{er} trimestre 2024 représentent 74 jours de travail à venir en moyenne, soit 13 jours de moins qu'un an auparavant et 1 jour de moins qu'à la fin du 4^e trimestre 2023. Les besoins en trésorerie concernent une part plus importante des entreprises ce trimestre (22 %), soit 5 points de plus qu'à fin 2023. Les entreprises concernées évoquent en majorité la baisse de leur activité comme origine de ces tensions.

Le ralentissement de l'activité est sensible dans toutes les régions. Il demeure contenu ce trimestre encore en PACA-Corse (-0,5 %), tandis qu'il est plus marqué en régions Auvergne Rhône-Alpes et Grand-Est (-2,5 %). Les différents corps de métiers connaissent des évolutions de leur volume d'activité comprises entre -1 % et -2,5 % ce trimestre, soit la même évolution qu'au 4^e trimestre 2023 à l'exception des entreprises de Couverture-Plomberie-Chauffage (-0,5 point).

L'activité en entretien-amélioration enregistre sa première diminution en glissement annuel ce trimestre (-0,5 %, une première depuis la crise sanitaire), après avoir stagné pendant trois trimestres consécutifs. D'une part, la demande de travaux demeure contrainte, et impactée négativement par les tensions sur le marché immobilier. Le nombre de

ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois continue de diminuer depuis août 2021. Le niveau de janvier 2024 est ainsi inférieur de 22 % à celui de janvier 2023, tandis que les montants des crédits à l'habitat accordés au 3^e trimestre 2023 (qui sont à plus de 80 % destinés à l'achat de logements anciens) sont toujours en recul en glissement annuel. D'autre part, les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, qui avaient conservé un élan positif en 2023 et ainsi permis la résistance des travaux d'entretien-amélioration, se montrent moins dynamiques au 1^{er} trimestre 2024 avec 0,5 % en glissement annuel et en volume. Ce ralentissement de la croissance est la conséquence de la réforme MaPrimeRénov', entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 qui priorisait les rénovations globales, plus coûteuses et complexes, dans le cadre d'un process et d'une architecture, pour partie, inadaptés aux réalités de terrain.

Ce trimestre encore, c'est la construction neuve qui est le plus en difficulté même si l'activité en construction neuve des entreprises artisanales du bâtiment recule moins fortement qu'au dernier trimestre 2023 (-3,5 % en volume ce trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2023, contre -4,5 % au 4^e trimestre 2023), sans toutefois présager d'un retournement prochain de la tendance.

Les autorisations et les mises en chantier demeurent, en effet, mal orientées. Cumulées sur 12 mois, à février 2024, elles reculent respectivement de 21,8 % et 25,2 %. Le solde d'opinion sur les carnets de

commande est nettement plus dégradé pour la construction neuve que pour l'entretien-amélioration (-16 points contre -4 points).

La poursuite du ralentissement tendanciel de 2023 se confirme donc pour 2024.

La construction neuve ne montre pas de signaux d'amélioration. Le processus de désinflation en cours n'a pas encore conduit la Banque Centrale Européenne à baisser ses taux directeurs, bien qu'une première baisse soit probable avant la fin du 1^{er} semestre. Ce signal serait favorable pour la détente des conditions de financement, et par extension pour le marché de l'immobilier.

La croissance moins dynamique des travaux de performance énergétique était attendue par la CAPEB, au vu des paramètres de la réforme de MaPrimeRénov' entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024, qui a fait l'objet depuis d'ajustements comme, par exemple, la possibilité de réaliser des monogestes sans avoir l'obligation de remplacer son système de chauffage carboné qui sera réouverte à partir de la mi-mai jusqu'à la fin de l'année 2024, d'une part, et le projet de simplification de la qualification RGE, d'autre part. Ces évolutions devraient permettre aux travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements d'être plus dynamiques sur la seconde moitié de l'année.

Malgré ces potentielles pistes de détente, la conjoncture demeure dégradée et les nettes tensions sur l'activité de l'artisanat du bâtiment devraient perdurer pour le restant de l'année 2024.

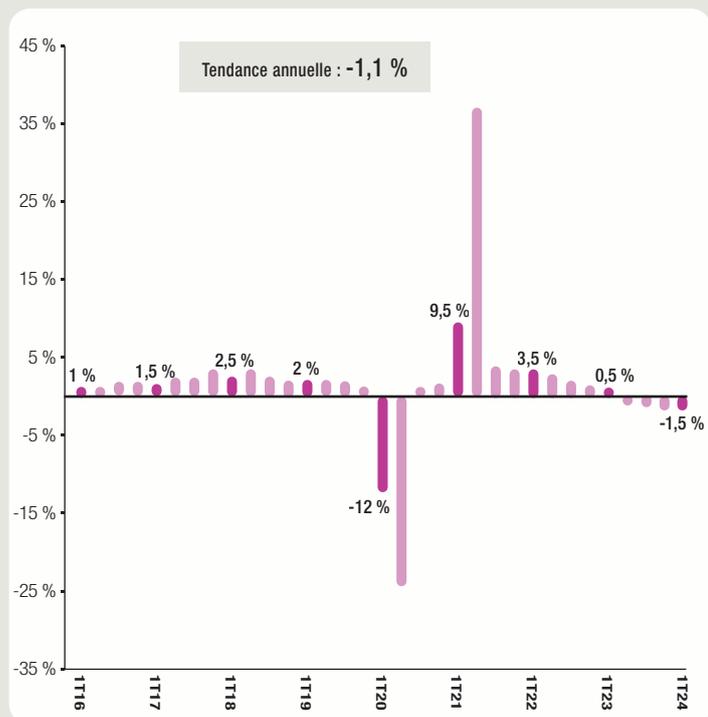
VOLUME D'ACTIVITÉ

L'activité de l'artisanat toujours en difficulté

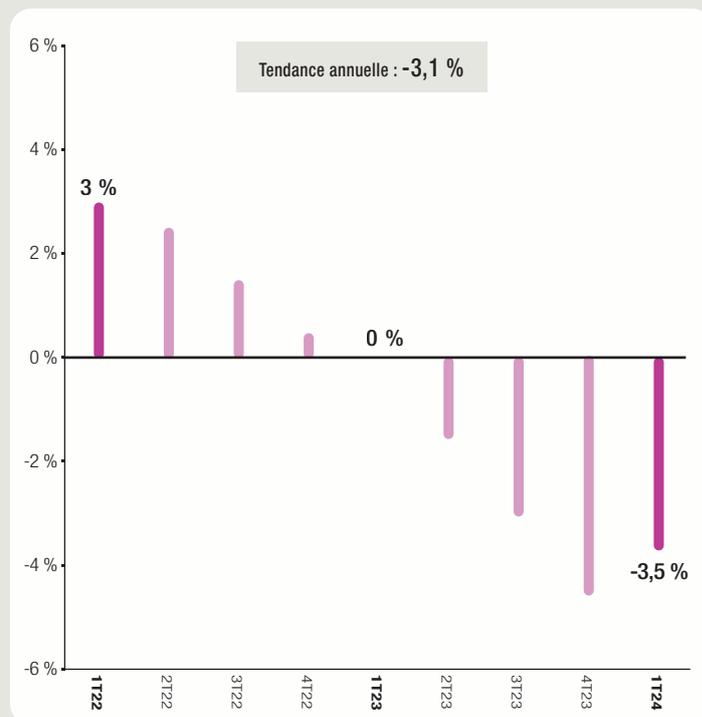
Au 1^{er} trimestre 2024, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment recule de nouveau en glissement annuel (-1,5 % par rapport au même trimestre l'année précédente, un rythme comparable à celui observé au 4^e trimestre 2023). La construction neuve, toujours mal orientée, enregistre toutefois un recul moins marqué ce trimestre. Le volume d'activité en construction neuve recule de -3,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023, contre -4,5 %

en glissement annuel au 4^e trimestre 2023. Après trois trimestres de stagnation, le volume d'activité en entretien-amélioration observe son premier repli en glissement annuel (-0,5 %). Ce repli est lié à un moindre dynamisme des travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement, qui conservent toutefois une évolution positive en glissement annuel (+0,5 %).

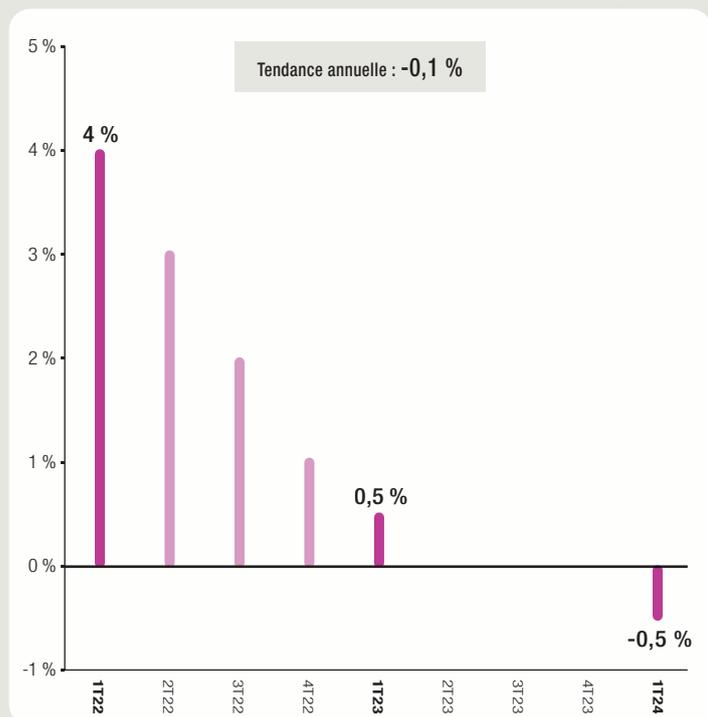
Activité artisanat



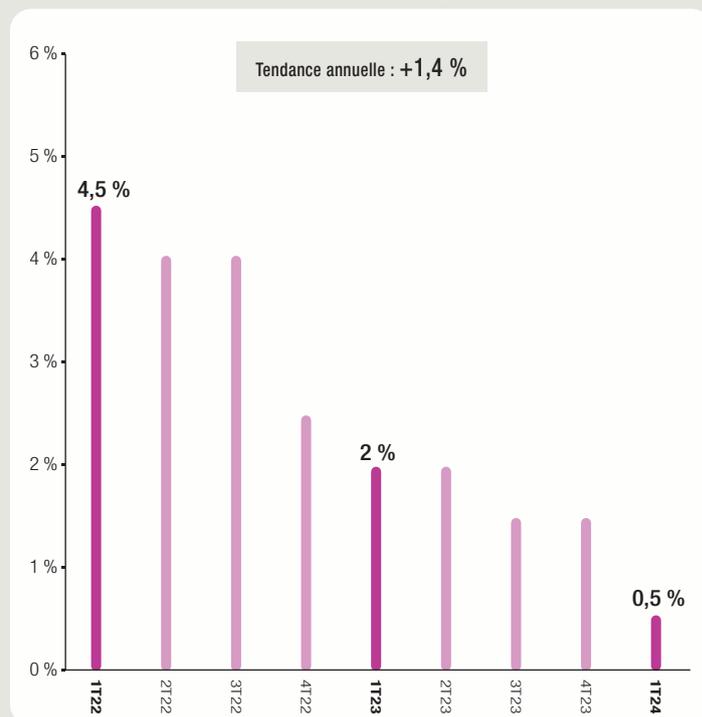
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)

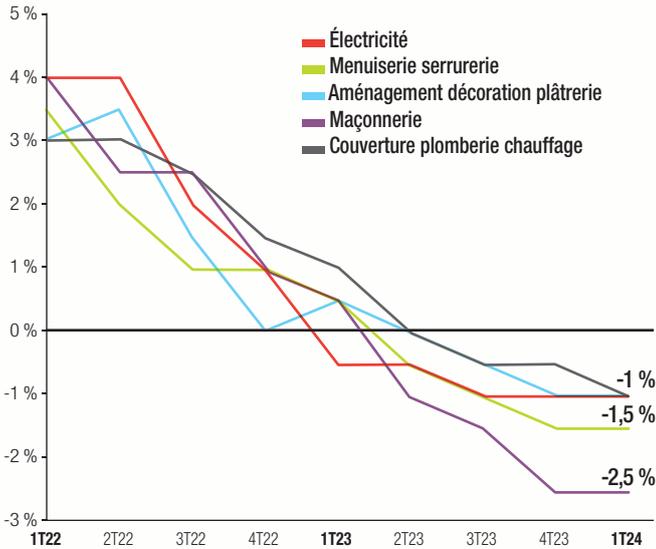


Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Ralentissement de l'activité généralisé

Ce trimestre, tous les corps de métiers voient leur activité reculer en glissement annuel. Pour le 4^e trimestre consécutif, le ralentissement est le plus marqué pour les entreprises de maçonnerie (-2,5 %, soit la même évolution qu'au 4^e trimestre 2023). Les entreprises d'électricité, couverture-plomberie-chauffage et aménagement-décoration-plâtrerie voient leur activité reculer de -1,0 %, contre -1,5 % pour les entreprises de menuiserie-serrurerie.



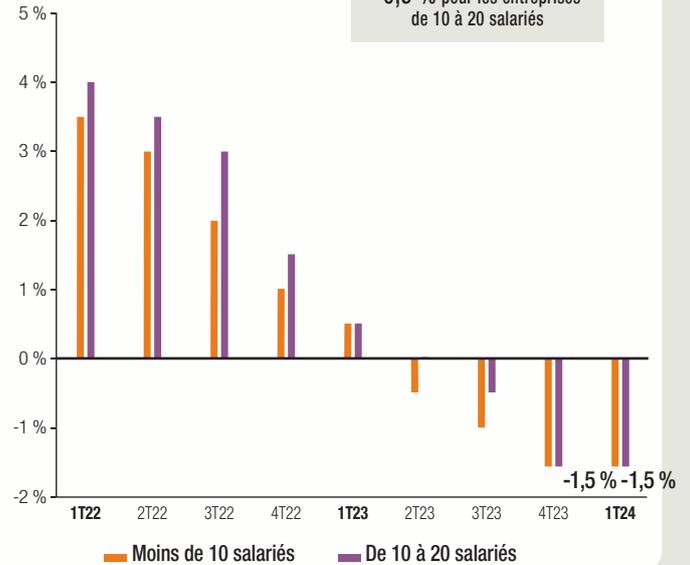
Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Une activité encore mal orientée

Au 1^{er} trimestre 2024, les entreprises artisanales de toute taille ont vu leur volume d'activité décroître de 1,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023, constat identique à celui du 4^e trimestre 2023.

Tendance annuelle :
-1,1 % pour les entreprises de moins de 10 salariés
-0,9 % pour les entreprises de 10 à 20 salariés



Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

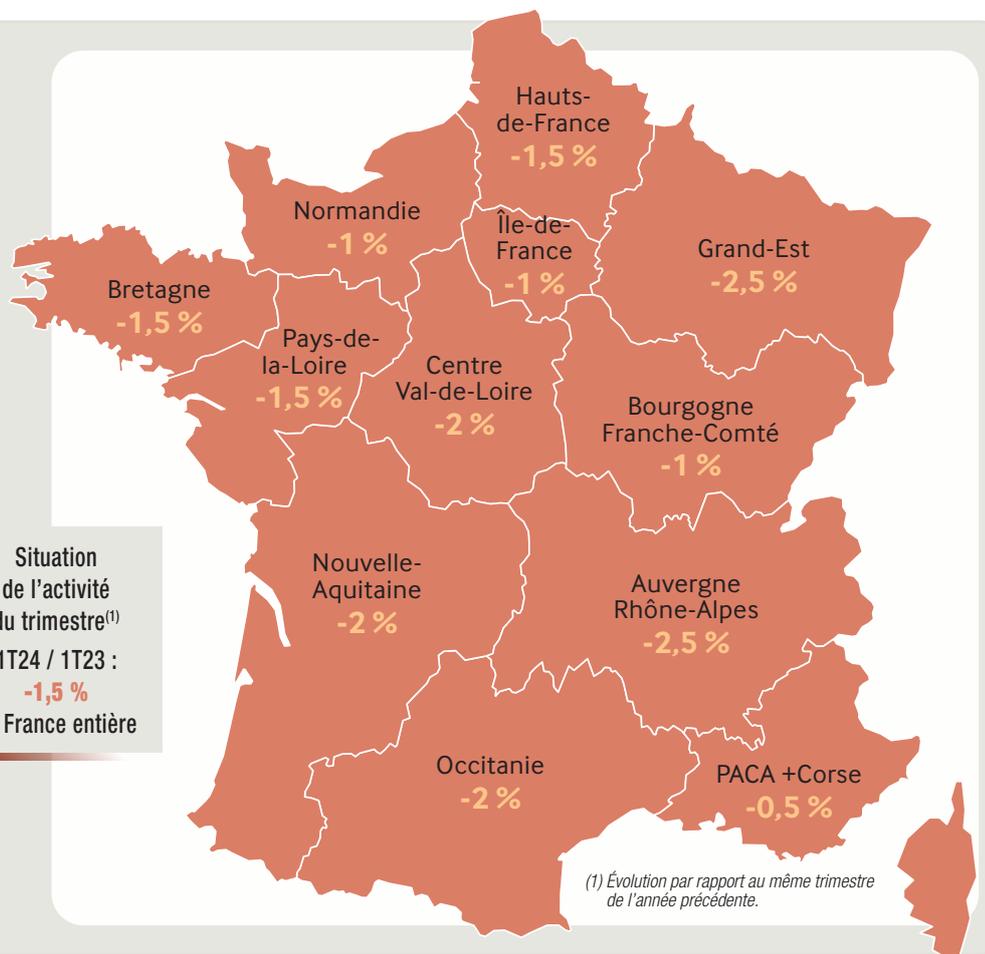
Activité réalisée au 1T2024

Le ralentissement de l'activité est encore une fois visible dans toutes les régions au 1^{er} trimestre 2024, bien que le paysage soit moins contrasté qu'à fin 2023.

Les évolutions de l'activité en volume sont comprises entre -0,5 % et -2,5 %.

Comme au trimestre précédent, la région PACA-Corse fait preuve de résistance (-0,5 %). Les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Centre Val-de-Loire voient leur volume d'activité reculer plus fortement que la moyenne nationale (-2 %), alors que les reculs les plus marqués sont observables en régions Grand-Est et Auvergne Rhône-Alpes (-2,5 %).

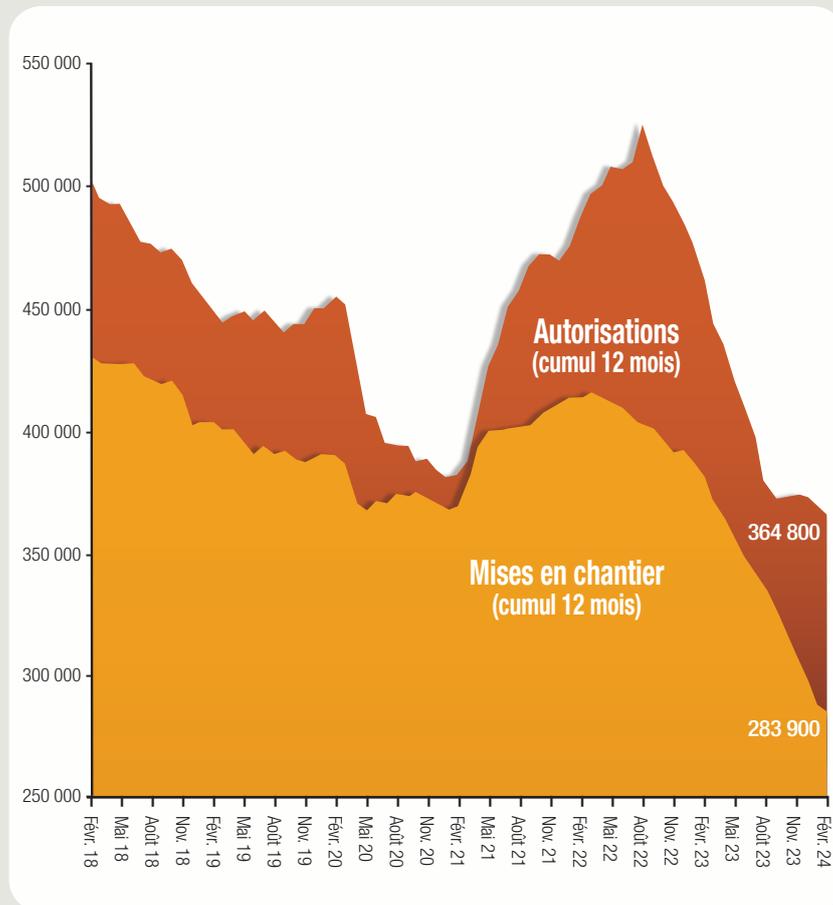
Situation de l'activité du trimestre⁽¹⁾
1T24 / 1T23 :
-1,5 %
en France entière



(1) Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier



De mars 2023 à février 2024, 364 800 logements ont été autorisés à la construction, soit 101 900 de moins que lors des douze mois précédents (- 21,8 %). Dans le même temps, on estime que 283 900 logements ont été mis en chantier, soit 95 700 de moins (-25,2 %) qu'entre mars 2022 et février 2023. Si l'on prend comme point de comparaison les 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est inférieur de 21 %, celui de logements commencés est inférieur de 27 %. Il s'agit des plus faibles totaux depuis 2000.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 42 500 logements entre mars 2023 et février 2024 par rapport aux douze mois précédents (-24,2 %) pour revenir à 133 300 unités. Elles sont 29 % en dessous de la valeur d'avant-crise et atteignent leur niveau le plus bas depuis le début de l'observation de la série en 2000. Les logements individuels purs comme les logements individuels groupés auraient reculé (respectivement -25,9 % et -20,4 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels auraient diminué de 42 500 unités (- 24,2 %) et se situeraient à 118 200 logements commencés. Les logements individuels purs diminuent de façon plus importante (- 32,9 %) que les logements individuels groupés (- 15,1 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 231 500 logements ont été autorisés entre mars 2023 et février 2024, soit 59 400 de moins (-20,4 %) par rapport aux douze mois précédents, et 16 % de moins qu'entre mars 2019 et février 2020. Les autorisations de logements collectifs ordinaires diminuent plus fortement (-21,9 %) que les autorisations de logements en résidence (-13,8 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence baisseraient de 47 800 unités (-22,4 %) par rapport aux 12 mois précédents pour atteindre 165 700 logements commencés. Les logements collectifs ordinaires (-22,8 %) et les logements en résidence (- 20,7 %) auraient tous deux diminué.

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois

Variation

	(résultats à la fin février 2024)	(mars 2023 à février 2024 / mars 2022 à février 2023)
Individuel	133 300	-24,2 %
<i>Individuels purs</i>	89 300	-25,9 %
<i>Individuels groupés</i>	44 000	-20,4 %
Collectifs	185 500	-21,9 %
Logements en résidence	46 000	-13,8 %
Total	364 800	-21,8 %

Type de logements commencés

Cumul des 12 derniers mois

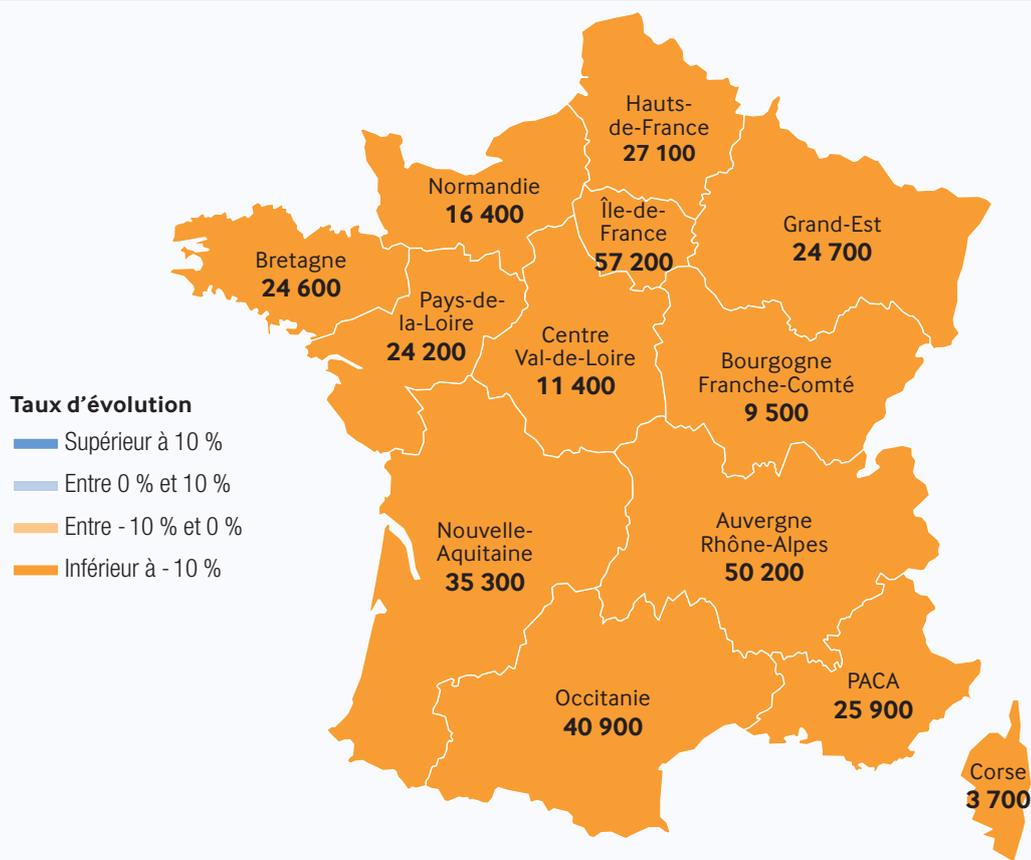
Variation

	(résultats à la fin février 2024)	(mars 2023 à février 2024 / mars 2022 à février 2023)
Individuel	118 200	-24,2 %
<i>Individuels purs</i>	85 800	-32,9 %
<i>Individuels groupés</i>	32 400	-15,1 %
Collectifs	135 900	-22,8 %
Logements en résidence	29 800	-20,7 %
Total	283 900	-25,2 %

Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.
Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives en raison des perturbations sur les délais depuis la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (MARS 2023 À FÉVRIER 2024)

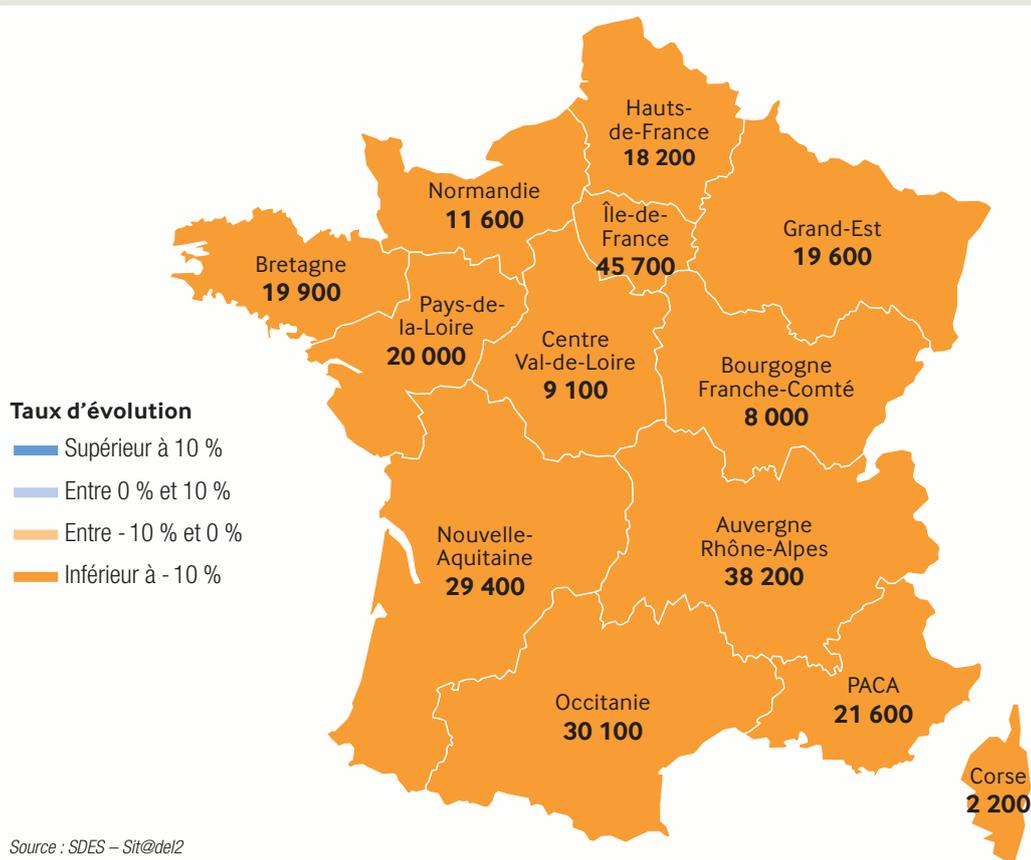


À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 21,8 % au cours des 12 derniers mois (de mars 2023 à février 2024) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 364 800 autorisations.

Tout comme au trimestre précédent, le recul des permis de construire est marqué dans l'ensemble des régions de France métropolitaine. La région Centre Val-de-Loire est la plus impactée (-32,2 %), tandis que les régions Bretagne (-12,5 %) et Hauts-de-France (-10,2 %) enregistrent un recul comparativement moins prononcé.

Grille de lecture : dans la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2023 à février 2024 a enregistré un recul marqué de plus de 10 % par rapport à la même période un an auparavant (mars 2022 à février 2023). Ainsi à la fin février 2024, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 50 200.

LOGEMENTS COMMENCÉS (MARS 2023 À FÉVRIER 2024)



À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés sur douze mois de mars 2023 à février 2024 observe un recul de 25,2 % par rapport à la même période l'année précédente et représente 283 900 logements commencés.

La diminution des mises en chantier est très prononcée sur l'ensemble du territoire. Le cumul des mises en chantier sur 12 mois recule de plus de 20 % à fin février 2024 dans toutes les régions. Comme pour les autorisations, c'est en région Centre Val-de-Loire que le recul est le plus important (-31,1 %).

Grille de lecture : dans la région Auvergne Rhône-Alpes le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de mars 2023 à février 2024, a enregistré un recul supérieur à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (mars 2022 à février 2023). Ainsi à la fin février 2024, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 38 200.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Légère dégradation de l'opinion

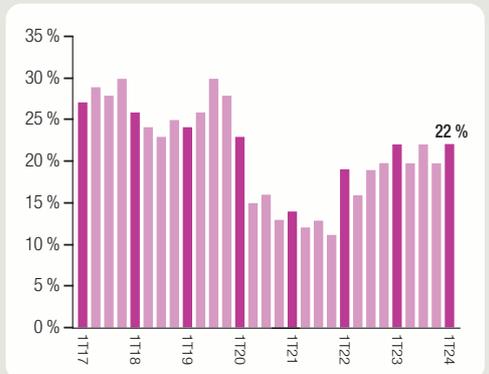
9 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 15 % constatent une baisse (soit un solde de -6 points contre -0,9 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

22 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

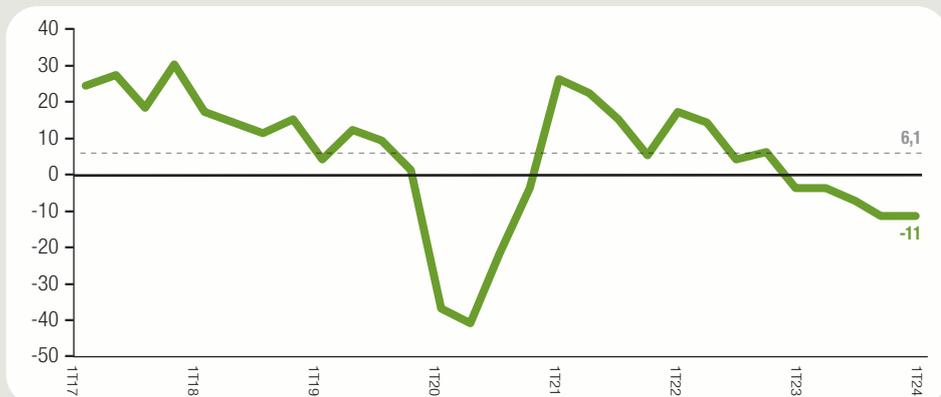
22 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (proportion stable par rapport au 1^{er} trimestre 2023).



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinion encore négatif

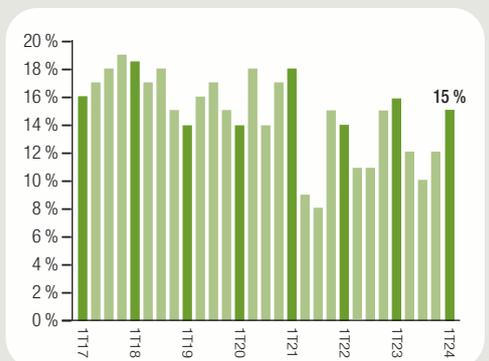
22 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 11 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -11 points (la moyenne à long terme étant de 6,1 points).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

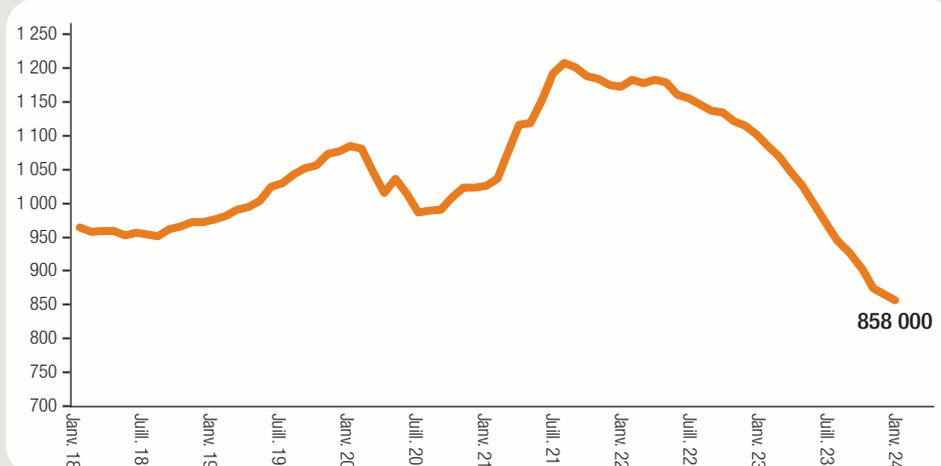
15 % des entreprises en sous-traitance

En légère augmentation par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en sous-traitance s'établit à 15 %, soit 1 point de moins qu'un an auparavant.



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

858 000 logements anciens vendus

En janvier 2024, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 858 000 unités, niveau inférieur de 22 % à celui de janvier 2023.

Le ralentissement du cumul de ventes de logements anciens sur douze mois se poursuit depuis le pic d'août 2021 (1 207 000 unités).

COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES

La légère tendance à la baisse se poursuit

Le niveau des carnets de commandes représente 74 jours de travail à venir au 1^{er} trimestre 2024 soit 13 jours de moins qu'un an auparavant. Bien que peu marquée ce trimestre encore, la tendance baissière sur les carnets de commandes se poursuit. Les soldes d'opinion sur les carnets de commandes traduisent les nettes difficultés de la construction neuve en contraste de la relative résistance des travaux d'entretien-amélioration. Le solde d'opinion sur

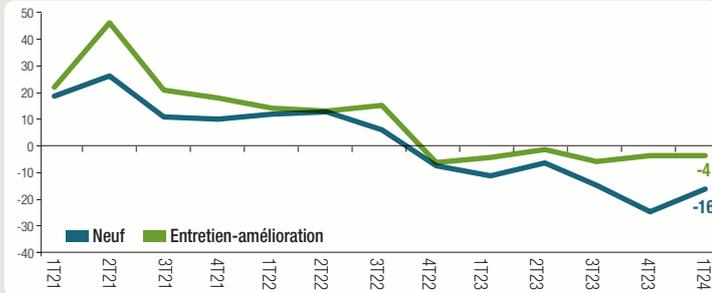
les carnets de commandes en construction neuve est toujours dégradé bien qu'en légère amélioration, à -16 points au 1^{er} trimestre 2024. En entretien-amélioration, le solde d'opinion demeure stable par rapport au 4^e trimestre 2023 (-4 points). Enfin, le solde d'opinion est légèrement moins dégradé pour les entreprises de moins de 10 salariés (-8 points) que pour les entreprises de 10 à 20 salariés (-13 points).

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



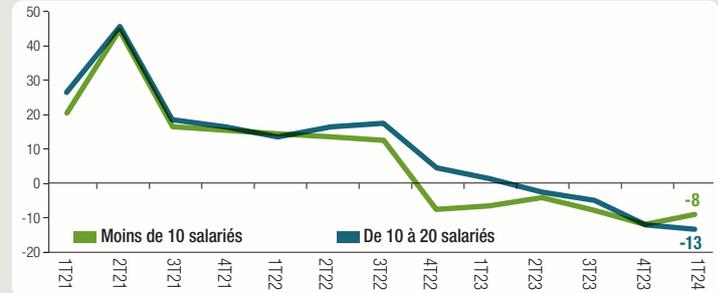
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

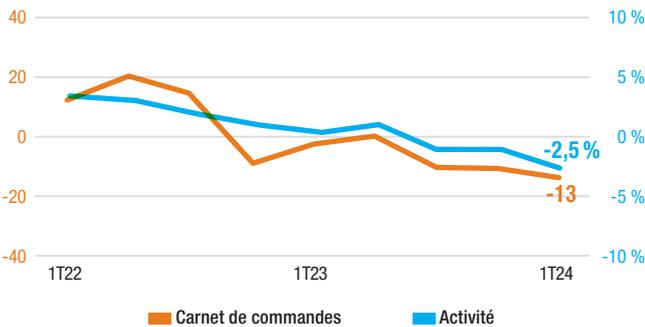
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



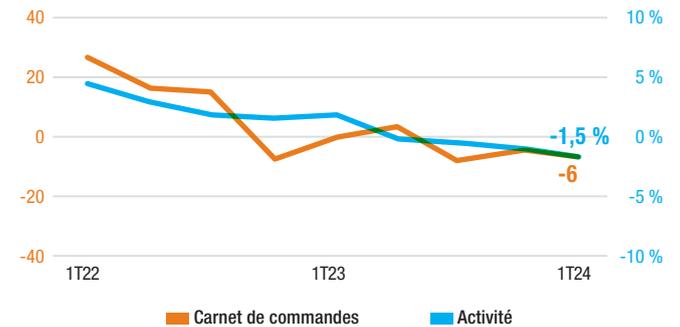
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

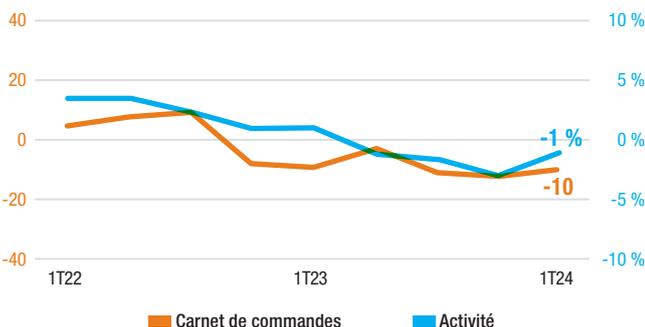
Auvergne Rhône-Alpes



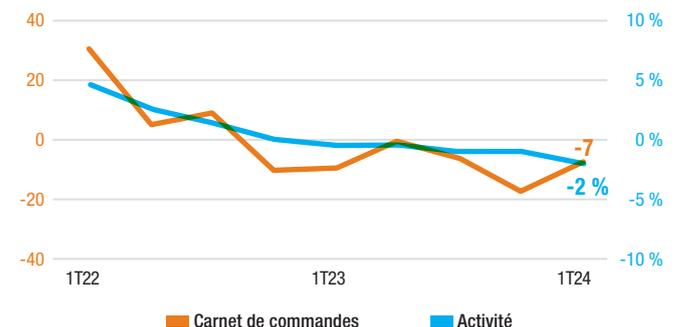
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté



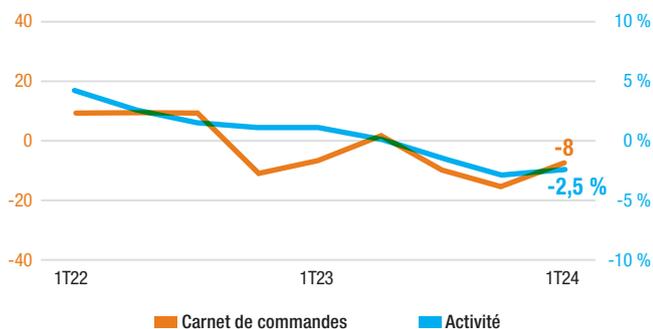
Centre Val-de-Loire



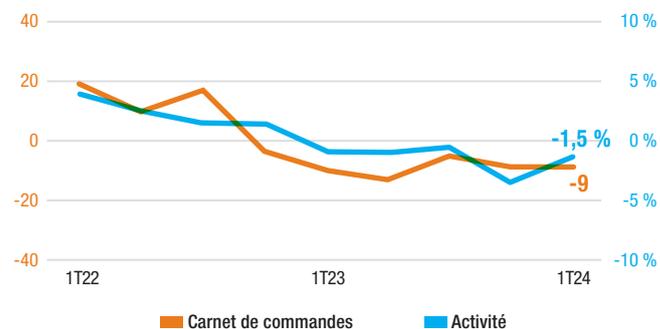
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

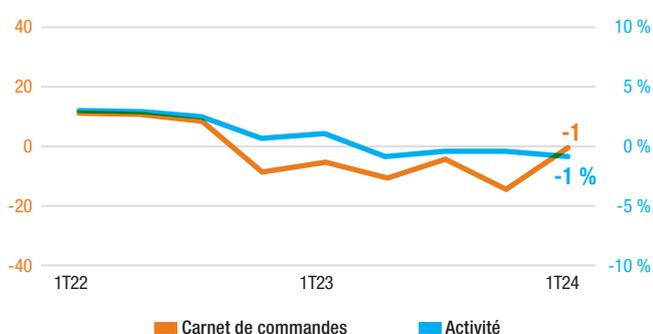
Grand-Est



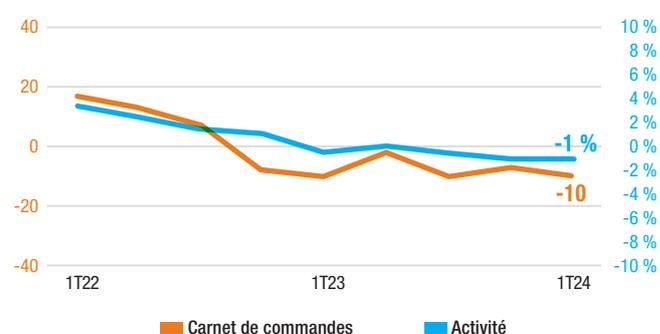
Hauts-de-France



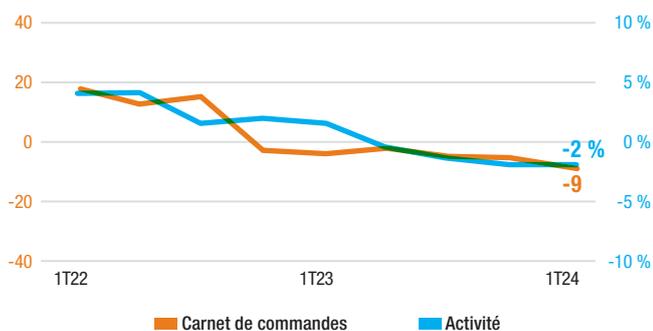
Île-de-France



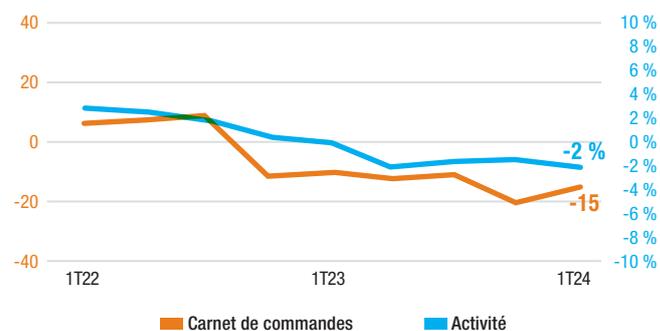
Normandie



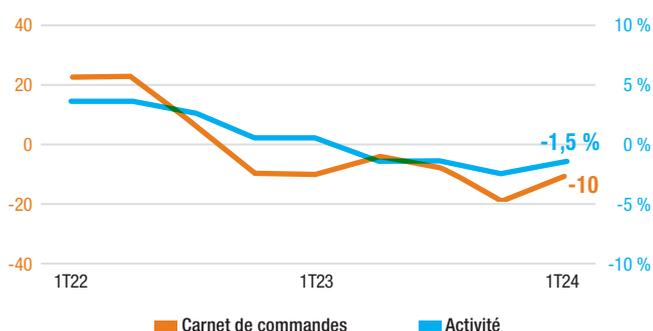
Nouvelle-Aquitaine



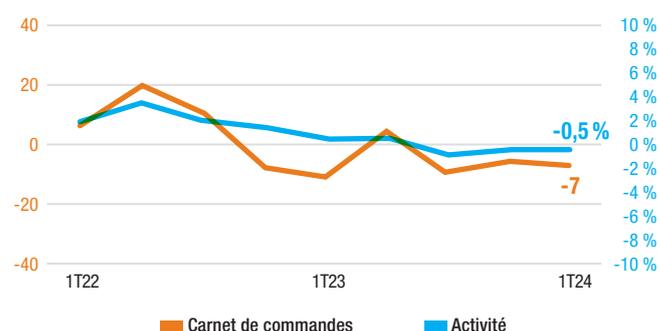
Occitanie



Pays-de-la-Loire



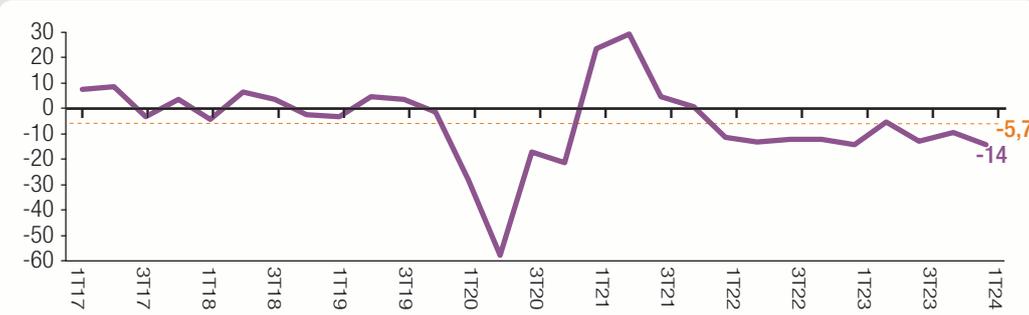
Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

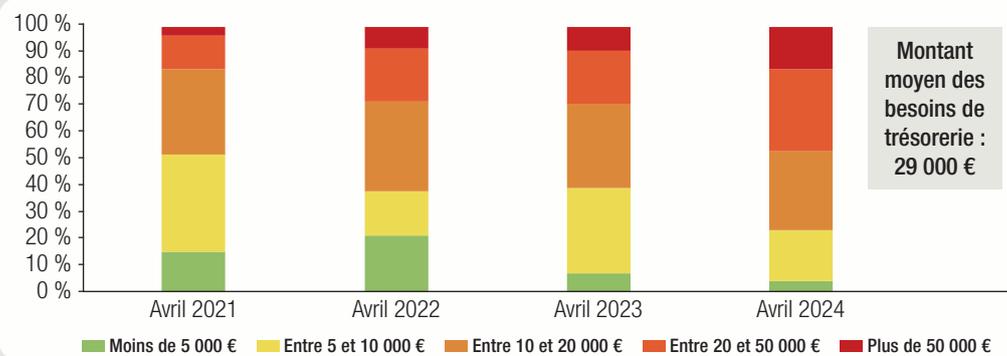


Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Le solde d'opinion sur la trésorerie reste dégradé

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -14 points (contre -5,7 points pour la moyenne de long terme) avec 23 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 9 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE

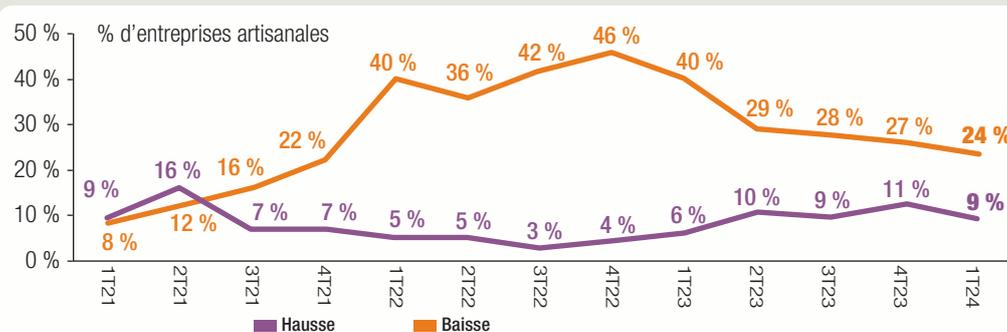


Source : CAPEB – Xerfi.

Au 1^{er} trimestre 2024, 22 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 20 % au même trimestre de l'année précédente), marquant ainsi une hausse par rapport au 4^e trimestre 2023 (17 %). Parmi ces entreprises, près de la moitié déclarent un besoin de trésorerie de plus de 20 000 €.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 29 000 € contre 21 000 € un an auparavant.

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB – Xerfi.

Au 1^{er} trimestre 2024, 24 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que 9 % déclarent une hausse.

Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -15 points, demeurant ainsi défavorable.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : 3,3 %

Au 4^e trimestre 2023, 23 820 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (- 3,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). À titre de comparaison, au 4^e trimestre 2019, 22 295 créations avaient été enregistrées.

Source : INSEE.

Défaillances : +51,8 %

Au 4^e trimestre 2023, 3 445 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans le BTP (+ 51,8 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, et près de 30 % de plus qu'au dernier trimestre 2019).

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au 4^e trimestre 2023, le taux d'épargne des ménages augmente légèrement par rapport au 3^e trimestre 2023, s'établissant à 17,9 % soit 0,7 point de moins qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Ralentissement du rythme

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent pour le cinquième trimestre consécutif (+3,2 % au 4^e trimestre 2023, après +4,4 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+3,8 %) que dans le secteur résidentiel (+2,9 %).

En glissement annuel, les prix ralentissent pour la majorité des types de travaux : ils n'accélèrent que pour « les autres travaux d'installation » (+6,3 % après +4,1 %) et pour les travaux d'installation électrique (+4,1 % après +3,7 %). La hausse des prix reste prononcée pour les travaux de plomberie,

d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+4,2 % après +5,1 %), les travaux de peinture et de vitrerie (+4,1 % après +5,0 %), les travaux de plâtrerie (+4,0 % après +5,9 %), les travaux de couverture (+3,8 % après +5,2 %) ainsi que pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+3,3 % après +4,8 %).

Les prix augmentent plus modérément pour les travaux de menuiserie (+1,7 % après +5,1 %) et pour les « autres travaux de construction spécialisés » (+1,3 % après +3,0 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de + 3,0 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (4T2023 / 4T2022)

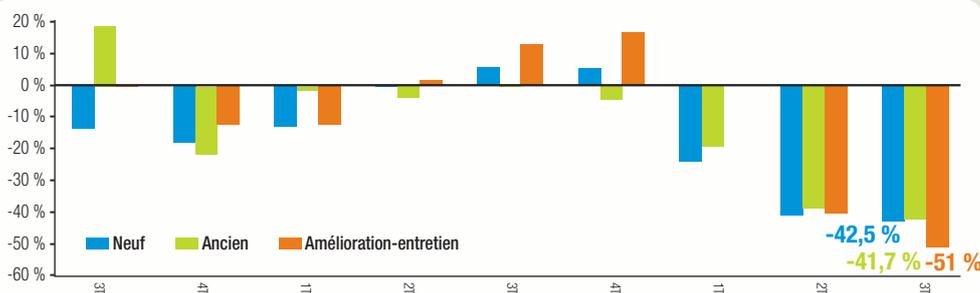
Corps de métiers	Évolution (%)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	3,2 %
4321 - Installation électrique	4,1 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	4,2 %
4329 - Autres travaux d'installation	6,3 %
4331 - Plâtrerie	4,0 %
4332 - Menuiserie	1,7 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	3,3 %
4334 - Peinture et vitrerie	4,1 %
4391 - Couverture	3,8 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	1,3 %

Source : INSEE - Base 100 en 2015.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitats accordés toujours en nette baisse

Au 3^e trimestre 2023, les montants de crédits accordés reculent de 42,2 % par rapport au 3^e trimestre 2022. Cette diminution est observable pour tous les types de crédits, qu'ils soient destinés à l'achat de logements neufs (-42,5 %), anciens (-41,7 %) ou au financement de travaux d'amélioration-entretien (-51,0 %). Nous pouvons toutefois noter que les montants de crédits accordés pour les logements anciens sont en légère progression par rapport au 2^e trimestre 2023 (+ 3,1 %).



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en mars 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
118,4	+2,1 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 4T2023	Évolution annuelle (T/T-4)
2 162	+5,4 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 1T24	Évolution annuelle (T/T-4)
143,46	+3,5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en janvier 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
131,8	+ 2,2 %

Source : MEEM, publication au JO du 22 mars 2024, base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en février 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
2181,9	-9,7 %

Cuivre

En dollars/tonne en février 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
8 310,0	-7,2 %

Zinc

En dollars/tonne en février 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
2 363,3	-24,8 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et matériaux de const.

Valeur en février 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
127,6*	-0,5 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en février 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
129*	+2,9 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en février 2024	Évolution annuelle (M/M-12)
100,9*	-16,6 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.
* Valeur provisoire.

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 588 200 au 4T2023, soit une baisse de 0,7 % sur un an (contre + 0,6 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

Emploi intérimaire

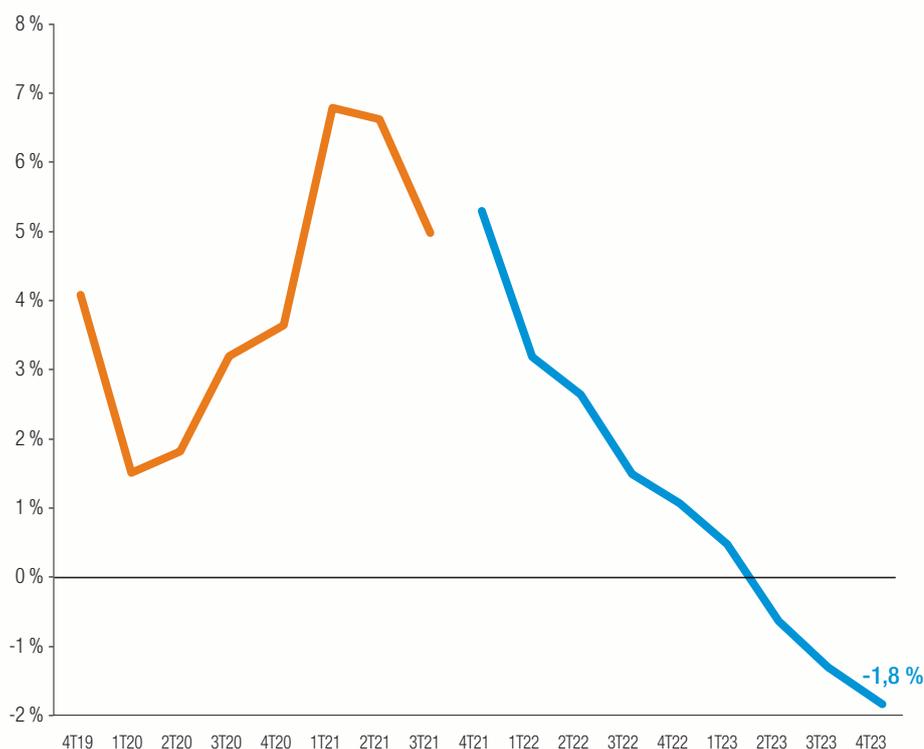
Au 4^e trimestre 2023, le secteur du BTP totalise 139 845 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein).

L'intérim recule par rapport au 4^e trimestre 2022 (-2,9 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,1 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

Recul de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

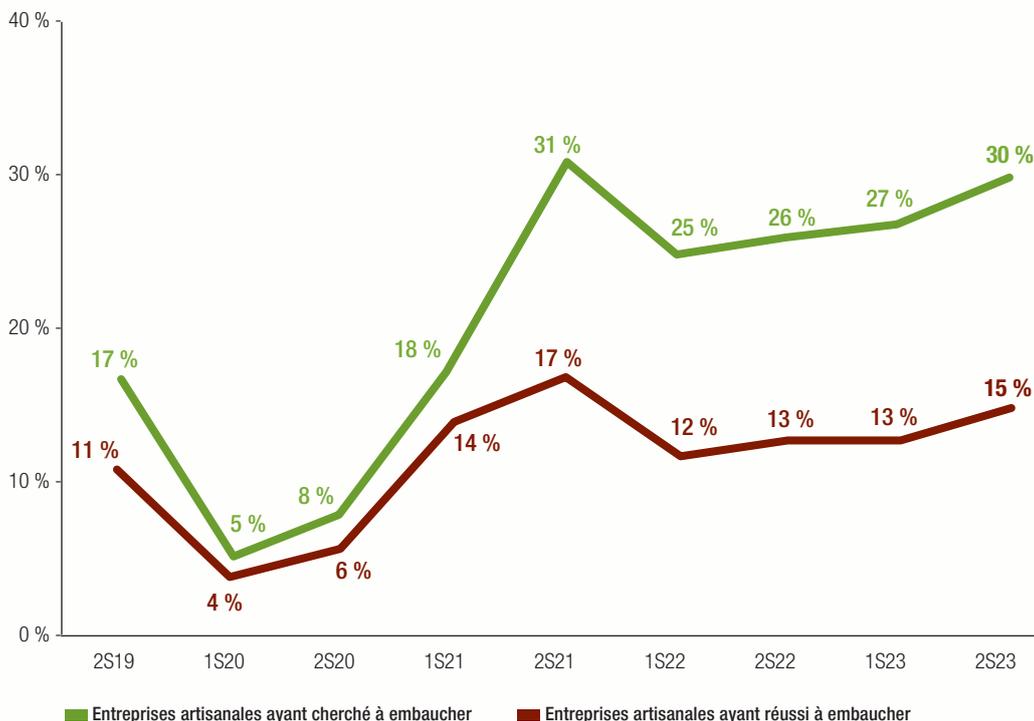
Au 4^e trimestre 2023, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 4^e trimestre 2022.

La variation s'établit à - 1,8 %.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-dessus est ainsi visible la rupture de série : la courbe en rouge correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe en bleu prend en compte le nouveau périmètre.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales

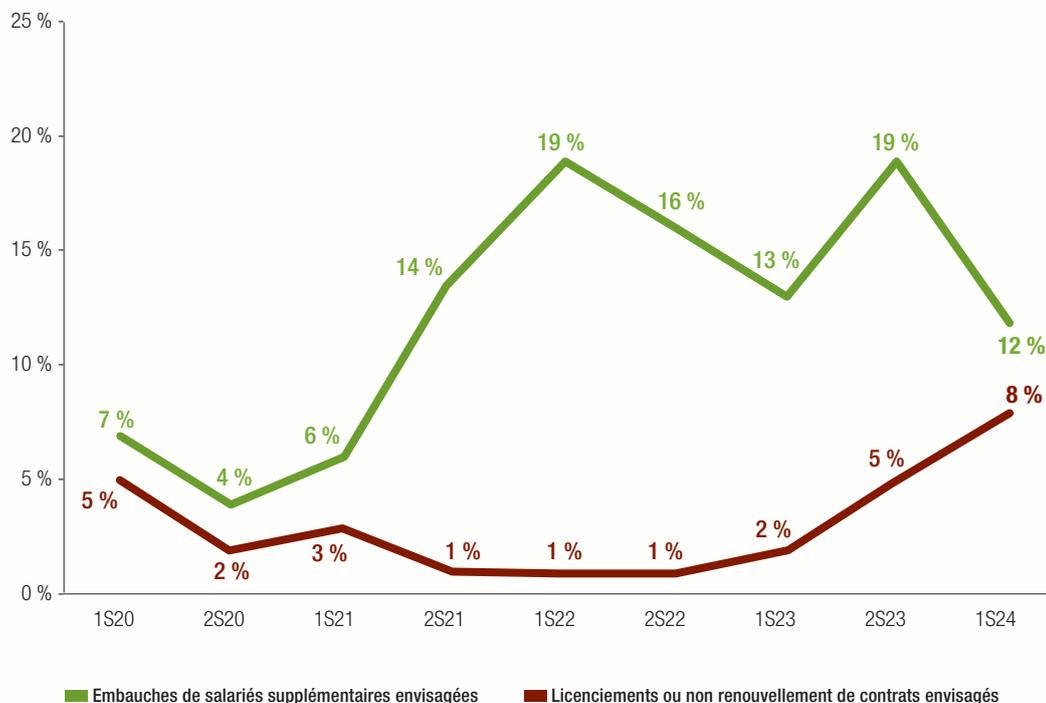


Au 2^e semestre 2023, les entreprises artisanales sont 30 % à avoir cherché à recruter, une proportion en augmentation par rapport au 3 semestres précédents. 50 % des entreprises ayant cherché à recruter y sont parvenu.

Source : CAPEB – Xerfi.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



Les intentions d'embauche pour le 1^{er} semestre 2024 ont chuté par rapport aux intentions affirmées pour le second semestre 2023, signe clair de prudence des entreprises en période de conjoncture difficile.

De plus, la proportion d'entreprises envisageant de licencier ou ne pas renouveler des contrats continue sa progression pour atteindre 8 %.

Source : CAPEB – Xerfi.